

UN General Assembly Informal Interactive Dialogue on the Responsibility to Protect
“A Vital and Enduring Commitment: Implementing the Responsibility to Protect”

Statement by Ms. Tina Jiwon Park (French)

Déclaration du Centre Canadien pour la Responsabilité de Protéger

New York | le 8 septembre 2015

M. Le Président,

Je vous remercie de m'accorder le grand privilège de pouvoir m'adresser à l'Assemblée Générale.

Le Centre Canadien pour la Responsabilité de Protéger supporte en totalité le dernier rapport annuel émis sur la mise en fonction de R2P, et félicite le grand dévouement de la Conseillère Spéciale Dr. Jenn Welsh. Le Centre apprécie l'implication et le leadership du Secrétaire-Général.

M. Le Président, l'image de la semaine dernière démontrant le petit garçon Syrien, Aylan Kurdi, gisant sur le littoral en bordure de la Turquie, souligne l'ampleur de la présente crise humanitaire. Notre paralysie globale à l'égard de la Syrie a contribué à la mort et au déplacement de millions de gens. La vitesse, l'importance, et la brutalité qui caractérisent la crise en Syrie revendiquent la reconfirmation de notre devoir en tant que collectivité.

Cette année souligne non seulement le dixième anniversaire du Sommet Mondial de 2005, mais d'autant plus le centième anniversaire du génocide arménien, le vingtième du massacre de Srebrenica, et le soixante-dixième anniversaire d'adhésion à la Charte des Nations Unies. En se souvenant de notre serment de "ne plus jamais", autres défis s'ajoutent et persistent en Afrique Centrale, au Soudan du Sud, au Yémen, en Iraq et en Corée du Nord. Ces défis demandent à ce que nous prenions nos responsabilités pour le présent et pour le futur.

Le Centre Canadien pour la Responsabilité de Protéger, dans l'ordre donné, propose ces six énoncés pour le futur:

Premièrement, il est crucial que tous les états-membres doivent assurer leur support national du principe de la R2P. La nomination du Point Central National de la R2P est un bon accomplissement, mais elle doit être accompagnée par un plan d'action politique et de stratégies adéquates et à long terme, autant sur le plan national que régional.

Deuxièmement, un partenariat durable doit être ébli entre parlementaires, académiciens, journalistes, organisations, secteurs de la sécurité, et entre les sociétés civiles à travers le globe afin d'élargir et d'approfondir le support pour la R2P. En 2013, la résolution de l'Assemblée de l'Union Interparlementaire a promis de mobiliser ses ressources pour donner du poids à la R2P, niveau national.

Troisièmement, nous devons faire de la prévention une priorité. Ainsi, davantage de ressources doivent aller vers l'éducation, la formation et l'investissement dans les infrastructures. Nous devons rester proactifs quant à l'utilisation de la technologie et des médias sociaux afin de tracer et de reconnaître certains risques, tels que les messages à caractère haineux, et ainsi responsabiliser les jeunes générations. Tous ces changements devront être supportés par des changements institutionnels puisque nous devons revenir aux sources mêmes des crimes atroces et bâtir une résilience nationale. Cette transition peut demander du temps.

Quatrièmement, afin de mettre fin à la culture de l'impunité, les états-membres qui n'ont toujours pas adhéré au Statut de Rome de la Cour Criminelle Internationale et aux Protocoles Additionnels des Conventions de Genève, doivent ratifier ces derniers dans des délais raisonnables. Un premier mécanisme qui tiendra les malfaisants responsables de leurs actions sera un facteur dissuasif contre les crimes futurs.

Cinquièmement, nous devons supporter la R2P à travers le système des Nations Unies en s'associant à l'initiative des "Droits Humains au Premier Plan". Cette étape demandera clarté et efficacité dans la coordination de ses mécanismes. Par exemple, restreindre l'utilisation du droit de veto sur les décisions liées à la Responsabilité de Protéger sera une partie importante de cette procédure.

Finalement, le succès du Pilier Trois pour la R2P reposera sur la capacité de développement politique, financière, technique, humanitaire et, enfin, militaire. Des réponses fermes et opportunes demanderont des ressources crédibles et une stratégie d'engagement exhaustive, surtout dans la lutte contre l'extrémisme.

M. Le Président, dans notre lutte contre la haine, l'indifférence et les crimes d'atrocité, la Responsabilité de Protéger propose un puissant paradigme pour unir nos efforts.

Au Centre Canadien pour la Responsabilité de Protéger, nous croyons que chacun d'entre nous doit se lever et choisir l'espoir contre le cynisme afin de faire de la R2P une réalité concrète. Merci.

Tina J. Park
Co-Fondatrice et Directrice
Le Centre Canadien pour la Responsabilité de Protéger